

La Gazette de Val-de-Ruz

Les élections communales auront lieu le 5 juin prochain. Quelles seront les priorités de la nouvelle législature?

Fiscalité, transports, formation, société, aménagement du territoire, énergie, infrastructures, qu'est-ce qui attend les futur(e)s élus(e)s de Val-de-Ruz pour la législature 2016-2020?

L'édition de mars de la Gazette était consacrée au bilan positif de la première législature de la Commune de Val-de-Ruz créée le 1^{er} janvier 2013. Cette nouvelle édition vous fait partager les défis qui attendent les autorités pour la prochaine législature, et les priorités que nous nous fixons.

Dire ce qu'ils font et faire ce qu'ils disent, n'est-ce pas là ce que devraient faire tous les groupes politiques?

Fiscalité et économie

Transferts de charges

Le régulier transfert de charges de l'Etat sur les Communes n'est pas admissible sans que l'épineux problème de la responsabilité des tâches soit résolu. En effet, cette pratique ne diminue pas la charge fiscale du citoyen mais permet uniquement à l'Etat d'éviter d'augmenter sa quotité en laissant les communes sans autre choix que d'augmenter leurs impôts.

Malgré cela, le budget 2016 de Val-de-Ruz est équilibré, alors que de nombreuses autres communes annoncent des déficits. Nous pouvons en être fiers, d'autant que nous ne bénéficions pas de rentrées fiscales importantes provenant des personnes morales. C'est le résultat d'une politique de gestion responsable et rigoureuse que nous nous engageons à poursuivre.

Emploi

L'implantation d'une nouvelle zone d'activités économiques au lieu-dit

"Le Chillou" est un plus pour la région. Nous avons là l'opportunité d'implanter et de développer des entreprises et de créer de nouveaux emplois dans notre Commune qui ne doit pas devenir une simple cité-dortoir. Notre groupe soutient cette démarche.

Aménagement du territoire

Plan d'aménagement

La Commune devra s'atteler pour la prochaine législature, voire les deux prochaines, à l'élaboration puis l'exécution d'un nouveau plan d'aménagement local (PAL). Celui-ci réunira les quinze PAL issus des quinze communes fusionnées encore en vigueur aujourd'hui.

Les enjeux ne sont pas négligeables: densifier l'habitat dans la couronne Nord, développer l'implantation des entreprises, organiser la mobilité (trafic privé, trafic public et mobilité douce), répondre aux nouvelles exigences de la LAT (redimensionnement de la zone à bâtir), préserver les zones agricoles et naturelles.

Val-de-Ruz doit aussi se préparer à la future voie rapide (RER) entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Ce nouveau projet de territoire sera l'une des priorités de ces prochaines années, et nous y accorderons toute l'attention qu'il se doit.

Agriculture

Des remaniements parcellaires sont en cours à Savagnier, la Côtière, Engollon et une étude a été lancée à Chézard-Saint-Martin.

L'intérêt de la Commune dans ces remaniements est de pouvoir réaliser des travaux d'entretien en collaboration avec les syndicats (drainages, travaux sur les collecteurs, chemins) à moindre coût. D'une part cela facilite le travail des agriculteurs, et d'autre part cela met à disposition de la population des réseaux de chemins pour les loisirs.

Forêt

Nous vivons dans un cadre idyllique apprécié de tous. Tout doit être mis en œuvre pour conserver la biodiversité des forêts tout en tirant parti, dans le respect des contraintes écologiques, de leur potentiel économique qui crée de nombreux emplois sur le territoire communal.

Déchèterie(s)

La commune a analysé les résultats de l'enquête sur les déchèteries, elle a mandaté une étude environnementale, l'analyse financière est terminée. Un rapport sera présenté en septembre au Conseil général qui définira une politique à ce sujet, sans oublier les éco-points et le ramassage des déchets verts. Nous favoriserons la solution susceptible de satisfaire le plus grand nombre.

Transports et routes

Transports publics

Des efforts ont été faits pour relier les deux "flancs" nord et sud dès 2016. Ces nouvelles prestations sont intégralement à la charge de la Commune, ce qui n'est ni satisfaisant ni supportable à long terme.

Ces transports publics doivent perdurer, ils sont donc de la compétence de l'Etat. Alors pourquoi maintenir ce financement communal qui n'a aucun équivalent ailleurs dans le canton? Nous ferons tout pour que le Canton assume ses responsabilités en la matière.

Entretien des routes

Le Conseil communal a mandaté une société spécialisée pour évaluer les travaux à effectuer sur les plus de 200 km de routes communales. 800'000 à 1 million de francs par an seraient nécessaires pour garantir leur entretien. Malgré le refus des Verts, un crédit cadre de 2,8 millions pour 5 ans a été accepté par la majorité du Conseil général. Nous veillerons au bon usage de ce crédit.

Energie

La part d'énergie durable doit augmenter, avec pour objectif final un maximum d'autonomie énergétique. Loin de cet objectif à ce jour, il est impératif que les projets à venir soient mieux ciblés, par exemple en favorisant la pose de panneaux photovoltaïques ou thermiques.

Par ailleurs, il est temps que les projets éoliens voient le jour. On ne peut pas à la fois fustiger l'énergie fossile et s'opposer à tout projet de production d'énergie renouvelable. Nous ne parlons pas de "champs" d'éoliennes au Val-de-Ruz mais sommes favorables à l'installation des turbines prévues par la planification cantonale correspondante.

Eau

Le plan directeur d'alimentation en eau potable (PDA) est en phase finale d'élaboration. Il va permettre de rationaliser la distribution de l'eau en bénéficiant de synergies nouvelles entre les différents réservoirs de la Commune fusionnée.

Enfin, le plan régional pour l'évacuation des eaux (PREE) concerne l'assainissement au niveau des bassins versants (le Seyon et la Serrière).

Un crédit cadre a été voté afin de garantir une qualité de l'eau à tous

les niveaux, du robinet à la rivière. L'automation de la Step des Quarres (Engillon) est en cours et des travaux pour traiter les micropolluants seront engagés prochainement. L'assainissement complet de l'ancienne Step (Rincieure) sera ensuite poursuivi.

Ecole et formation

De gros changements sont intervenus au niveau de l'école durant la dernière législature; il va falloir consolider leur mise en œuvre. Le corps enseignant devra également assimiler ces nouvelles méthodes et être pleinement acteur de leur intégration dans le programme scolaire.

Notre objectif est que chaque élève puisse entrer dans la vie active avec un vrai projet professionnel lui permettant d'acquérir son autonomie.

Le renforcement de l'apprentissage en entreprises et la formation professionnelle duale restent également une de nos priorités.

Société

Il faut tout mettre en œuvre pour sortir de l'aide sociale celles et ceux qui en dépendent depuis longtemps.

Nous veillerons aussi à poursuivre l'adaptation du nombre de places dans les crèches et les structures d'accueil parascolaire aux besoins de la famille, en particulier durant la pause de midi, très demandée.

Sociétés locales

Nous voulons maintenir un cadre de vie attractif dans nos villages, notamment grâce aux sociétés locales.

La consolidation des nombreux dossiers issus des anciennes communes a pris du temps et l'ordre des priorités n'a pas (encore) contribué à une plus grande équité entre les sociétés locales de la nouvelle commune. Pour la plupart, les acquis ont été préservés. Le Conseil communal doit présenter rapidement un projet au Conseil général. Le PLR est favorable à une plus grande équité et à un plus grand soutien aux sociétés, en particulier celles qui s'occupent de la jeunesse.

Liste PLR

La section PLR de Val-de-Ruz mène une politique essentiellement pragmatique. La politique "politicienne" au sein d'une commune n'est pas notre affaire, nos priorités sont ailleurs. Nous nous battons surtout pour défendre les intérêts du citoyen-contribuable.

Grâce aux justes choix faits et décisions prises durant la législature écoulée, Val-de-Ruz peut aller de l'avant sereinement sur des bases saines. Notre groupe y a très largement contribué. Une situation financière communale enviable, un développement dynamique et harmonieux de la région demeurent au cœur de nos préoccupations. En nous renouvelant votre confiance, vous nous aidez à poursuivre dans cette voie.

Les candidates et candidats ci-dessous comptent sur votre soutien le 5 juin prochain:

Thierry Beausire, Cernier
Christian Blandenier, Fontainemelon
Roberto Bonuccelli, Fontaines
Jean-Claude Brechbühler, Chézard-St-Martin
Pierre-Alain Bueche, Coffrane
Marcel Carrard, Chézard-St-Martin
Cédric Cuanillon, Saules
Michel Etienne, La Vue-des-Alpes
Mary-Claude Fallet, Savagnier
Claudine Geiser, Dombresson
Daniel Geiser, Dombresson
Raphaël Geiser, Dombresson
Gaëtan Guillod, Fontaines
Filip Hon, Montmollin
Antoine Hostettler, Coffrane
Christian Hostettler, Coffrane
Marie Jacot, Boudevilliers
Francis Krähenbühl, Les Hauts-Geneveys
Christian Masini, Boudevilliers
Francis Monnier, Dombresson
Teddy Monnier, Le Côté
Hervé Opplicher, Villiers
Olivier Pauchard, Savagnier
Anne-Christine Pellissier, Engillon
André Soguel, Fontainemelon
Yann Tripet, Chézard-St-Martin
Pascal Truong, La Joux-du-Plâne
Jan Villat, Fontaines
Pierre Weber, Les Hauts-Geneveys